

A Arbois, le 15 juin 2012,

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 JUIN 2012

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

Mercredi 27 juin 2012, à 11 heures, au siège social de la société à Boichailles, 39600 Arbois.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 21/05/2012, et l'avis de convocation au BALO du 11/06/2012.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.